

Luxembourg, le 4 juin 2022

Résolution sur les inondations

Commission de l'Environnement

(version originale)

Le risque d'inondation est le premier risque naturel au Luxembourg, tant par l'importance des dommages que les inondations peuvent causer que pour ce qui est du nombre de communes concernées.

Du lundi 12 juillet au samedi 18 juillet 2021, le Luxembourg a été surpris par des inondations désastreuses. Ainsi, 15 stations d'échelles ont enregistré des niveaux d'eau sans précédent¹ (par exemple : Alzette : Livange, Hesperange, Pfaffenthal, Steinsel, Mersch ; Sûre : Bollendorf, Rosport ; Clerve : Clervaux, Kautenbach).

Ces événements ont été provoqués par des pluies extrêmement abondantes.

En raison du changement climatique auquel nous faisons actuellement face, il est fort probable que cette situation se reproduise dans les années à venir. Il est évident que nous ne pouvons pas éviter les inondations, mais nous pouvons essayer de minimiser les dégâts dont elles peuvent être à l'origine. Tel est l'objectif de la présente résolution, moyennant laquelle le Parlement des Jeunes souhaite analyser les causes des inondations et proposer des solutions.

Le Parlement des Jeunes:

1. Reconnaît la problématique du redressement des rivières¹. Du fait de la disparition des méandres des rivières, l'eau n'est plus ralentie, mais gagne constamment en vitesse. Dans le processus de redressement des rivières, qui entraîne la destruction des bras et

¹ <https://www.rtl.lu/radio/invite-vun-der-redaktioun/a/1849292.html>

des cours d'eau, l'habitat naturel des prairies est mis en péril, alors que les méandres de la rivière s'assèchent².

2. Regrette l'accumulation de déchets bloquant le courant d'eau des rivières au niveau des branches et arbres tombés dans l'eau et s'étant coincés dans la rivière ou au niveau des ponts lors d'inondations de plus grande envergure.
3. Souligne la problématique de l'artificialisation des sols¹ qui empêche l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol pour remplir les nappes phréatiques. Le Luxembourg comptant un nombre croissant de constructions, l'artificialisation des sols y constitue un problème grandissant et urgent³.
4. Constate le manque de sensibilisation de la population. Il s'est avéré qu'un grand nombre de personnes touchées par les inondations ne savaient pas comment réagir sur le moment⁴.
5. Reconnaît l'importance de protéger les zones à risque d'inondation contre le refoulement d'égout.
6. Note avec inquiétude la problématique de la déforestation, qui joue un rôle important dans les inondations. Un sol dénudé n'apporte plus la protection nécessaire contre les pluies violentes, qui vont donc favoriser les glissements de terrain et les inondations dans les vallées à la suite d'un drainage plus important.

Le Parlement des Jeunes:

- a. Insiste, afin de lutter contre le risque accru d'inondation dû au redressement des rivières, sur la nécessité de prendre des initiatives, comme la mise en place de barrages d'eau, pour éviter de telles inondations⁵.

² <https://www.uni-koblenz-landau.de/de/landau/fb7/umweltwissenschaften/eeres/auen>

<https://www.wanderfisch.info/schiffahrt-und-energie>

³ <https://boiteaoutils.espace-mont-blanc.com/agir/actions/lutter-contre-l-impermeabilisation-des-sols#hid-288>

<https://www.ecologie.gouv.fr/artificialisation-des-sols>

<https://paperjam.lu/article/comment-lutter-contre-artifici>

<https://www.wwf.de/themen-projekte/fluesse-seen/hochwasser/hochwasser>

⁴ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/les-alertes-doivent-venir-aux-gens-et-non-l-inverse-60fa5408de135b92362fa4ca>

⁵ <https://www.rheintal.de/rheindaten/>

- b. Encourage l’organisation plus régulière d’activités de nettoyage des fleuves à l’aide de bateaux de ramassage d’ordures et de grues, et grâce à l’intervention d’ouvriers⁶.
- c. Aimerais enrayer ou diminuer l’artificialisation des sols. Dans cette perspective, il serait utile de privilégier la réutilisation de secteurs déjà urbanisés⁷. Si une telle mesure n’est pas possible, il convient de favoriser l’utilisation de grilles de pelouse par rapport à l’utilisation de béton. Nous recommandons également l’utilisation de boîtes d’infiltration dans les zones à risque pour augmenter la capacité d’absorption d’eau⁸.
- d. Demande de promouvoir davantage l’utilisation de l’Atlas^{III} des pluies diluviennes de l’Administration de la gestion de l’eau, qui pourrait notamment servir à sensibiliser la population au risque d’inondation et à montrer où les inondations peuvent se produire. De plus, nous conseillons au ministère d’ajouter la thématique des inondations au cursus de biologie et/ou géographie.
- e. Propose différents dispositifs de sécurité pour diminuer le risque de refoulement d’égout, tels que le clapet antiretour ou la vanne d’arrêt. Il faut savoir que si les délais de préalerte sont suffisants, les vannes offrent une plus grande sécurité, mais elles doivent être fermées manuellement.
- f. Recommande, afin de lutter contre la déforestation, de réduire la quantité d’arbres abattus et préconise que pour chaque arbre abattu, un nouvel arbre soit planté.
En ce qui concerne le réchauffement climatique, il faut également veiller à garantir la santé des arbres et des forêts de façon générale.

En guise de conclusion, nous sommes convaincus que les inondations constituent un sujet très important au vu des conséquences qu’elles peuvent avoir sur nous et les générations futures. Pour cette raison, la Commission de l’Environnement du Parlement des Jeunes se prononce en faveur d’initiatives visant à minimiser l’impact négatif des crues sur l’homme et son environnement. À ceci s’ajoute que le réchauffement climatique ne nous laissera pas indifférents par rapport à cette problématique.

Nous sommes conscients que la mise en place de telles mesures exige du temps, ce qui ne signifie cependant pas qu’elles ne sont pas importantes.

⁶<https://sz-magazin.sueddeutsche.de/die-loesung-fuer-alles/everwave-plastikmuell-meer-fluss-reinigung-90517>

⁷<https://www.ecologie.gouv.fr/artificialisation-des-sols>
<https://paperjam.lu/article/comment-lutter-contre-artifici>

⁸<https://www.rehau.com/de-de/versickerung-und-rueckhaltung-tiefbau>

Glossaire :

- I. Un redressement de rivière transforme une rivière sinueuse en une rivière plus rectiligne et plus courte.
- II. L’artificialisation consiste à transformer un sol naturel, agricole ou forestier, moyennant des opérations d’aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport.
- III. L’atlas devra surtout servir à sensibiliser la population et à montrer où les inondations peuvent se produire en cas de fortes pluies. Mais il se veut aussi un outil de planification informatif pour les communes, qui explicite, par exemple, quelles mesures prendre sur site pour minimiser le risque d’inondation.